

Compte-rendu de la rencontre ACAD-ANAH du 12 mai 2016

L'Acad a sollicité lors du RDV du 12-05-2012 un point sur les objectifs et l'avancement du programme de simplification et dématérialisation.

Le programme dématérialisation de l'ANAH en collaboration avec le SG Map est un plan triennal de 2015 à 2017. Il vise à répondre des obligations de modernisation par la simplification et la dématérialisation du montage, de l'instruction et du suivi des demandes d'aides. Il doit accompagner la démarche de certification des opérateurs.

Une première phase de diagnostic exhaustif a été réalisée sur 5 territoires sur lesquels interviennent plusieurs structures membres du GHP (Urbam, Urbanis, Citémétrie). Le diagnostic a été réalisé auprès des services instructeurs (taux de retour 53%), des particuliers, des opérateurs. Une première restitution a eu lieu le 3 mai dernier. Normalement les documents doivent être accessibles sur l'extranah.

Une seconde phase débute à présent pour la création d'un outil permettant la simplification et la dématérialisation du montage, de l'instruction et du suivi des demandes d'aides. La démarche est voulue itérative et partagée dans le cadre d'une communauté de projet mobilisée dans le cadre de l'OPENLAB. Une start up d'état est en charge de la mise en œuvre de l'ingénierie numérique du projet (codage etc...). Le travail de l'OPENLAB doit commencer très prochainement et permettre de répondre sur la base du diagnostic et des échanges de la communauté à plusieurs axes de simplifications obligatoires tels que :

- la simplification des process
- la communication entre des fichiers des différentes administrations détentrices des pièces et justificatifs à réunir dans le cadre du montage des dossiers

Les échanges ont permis d'identifier que seul SOLIHA a été positionné comme membre contributeur de l'OPENLAB. A donc été signifié que les membres du réseau ACAD portent pour plusieurs raisons un vif intérêt pour la mise en œuvre de la phase de création de l'outil. Il apparait aussi primordial pour les membres du réseau de bien identifier le périmètre opérationnel de l'outil pour :

- évaluer les effets induits sur leurs pratiques,
- garantir l'articulation optimale avec les outils et méthodes propres à chaque structure,
- assurer des protocoles de transmission de données accessibles par l'ensemble des membres du réseau,
- prendre en compte dans leurs démarches en cours ou à venir d'amélioration des outils et de développement des solutions, les objectifs et orientations suivis par le programme.

Sur cette base d'échange, l'ANAH propose au réseau ACAD d'intégrer l'OPENLAB et de procéder à des réunions régulières pour échanger sur l'avancement du programme. Pour l'OPENLAB, il est convenu que les représentants contributeurs du réseau disposent en sus des connaissances habitat le

plus possible de connaissances en informatique et en gestion de base de données.

Une première réunion de l'Open Lab s'est tenue le jeudi 19 mai de 13h30 à 16h30.

Au programme :

- Présentation des protocoles de communication de données entre administrations (apientreprise, apiparticulier, apicarto ...) et outils portés par le SGMAP (France Connect, TPS...)
- Présentation de la méthode de travail des ateliers outils numériques
- Définition des premiers développements à réaliser lors des deux premières semaines
- Réflexion sur le nom de l'outil à concevoir (atelier)

Une première présentation grand public de la démarche se fera lors de l'Atelier annuel de l'ANAH le 12 octobre prochain.

Le relevé de décision de ce premier Open Labn incluant le calendrier des suivants, et auquel, Adrien TERRANOVA de Citémétrie était présent pour l'ACAD (mais tout autre représentant de l'ACAD intéressé par la thématique y est le bienvenu), est en annexe de présent CR.

ANNEXE

OPEN LAB 1 du 19-05-2016

Participants :

Fatiha AMROUCHE	Anah - DEAT	Directrice de projet	fatiha.amrouche@anah.gouv.fr
Laurent BOSSAVIT	SGMAP	Coach Agile – Urbaniste SI	laurent.bossavit@modernisation.gouv.fr
Philippe CASSAGNE	Anah - SSI	Chef de projet – Chef de produit	philippe.cassagne@anah.gouv.fr
Anne GALIBARDY	SOLIHA 75 92 95	Chef de projet	anne.galibardy@solih75-92-95.fr
Stéphanie JOSNIN	Anah - SAJ	Juriste, Service des Affaires Juridiques	stephanie.josnin@anah.gouv.fr
Clément POINT	DDT 95	Chef d'unité	clement.point@val-doise.gouv.fr
Christophe ROBILLARD	SGMAP	Développeur	christophe.robillard@gmail.com
Adrien TERRANOVA	Citémétrie	Chef de projet	adrien.terranoval@citemetrie.fr
Philippe THARRAULT	SOLIHA 75 92 95	Sous Directeur	philippe.tharrault@solih75-92-95.fr
Philippe VRIGNAUD	SGMAP	Coach modernisation de l'Etat Responsable du programme « Dites le nous une fois »	philippe.vrignaud@modernisation.gouv.fr

Relevé de décision

- La fiche produit (qui sera publiée sur le site du SGMAP après validation par l'Anah) a été rédigée en des termes qui se placent du point de vue du bénéficiaire.
- Une réflexion sur le nom du produit sera lancée lors du prochain open lab (le 02-06-2016)
- Le nom provisoire est MPAL (Mon Projet d'Aide au Logement)
- Les pistes fonctionnelles pressenties
 - Un demandeur doit pouvoir initier sa demande de subvention à partir d'un formulaire développé à son attention. MPAL doit pouvoir traiter sa demande de manière autonome (sans aide de l'opérateur)
 - MPAL peut évaluer l'éligibilité aux aides de l'Anah (une démo a été présentée), ce qui présente une valeur ajoutée pour l'opérateur
 - Sur l'éligibilité, MPAL doit pouvoir proposer d'évaluer les ressources du foyer fiscal (l'ensemble des ressources des personnes habitant le logement), pas seulement les ressources de la personne fiscale
 - MPAL doit rediriger vers le ou les opérateurs en fonction de l'adresse saisie par le demandeur
 - MPAL doit permettre de proposer l'opérateur adéquat selon le contenu de son projet, (cela suppose de disposer d'un référentiel des opérateurs)
 - MPAL doit permettre au demandeur de mandater un opérateur, AMO de son projet
 - Seul l'opérateur mandaté par le demandeur aura connaissance des données fournies par le demandeur
 - MPAL pourra proposer la prise de contact via le PRIS adéquat, en fonction de l'adresse du logement
 - MPAL doit être lié aux outils en ligne développés par les collectivités territoriales qui proposent des aides connexes aux aides de l'Anah (exemple : chèques chauffage bois de la région Basse Normandie).
 - Les outils numériques mis en œuvre par des collectivités doivent pouvoir transmettre des informations à MPAL lorsque le public est susceptible de faire une demande de subvention Anah. Ceci afin d'éviter les doubles saisies (ou davantage) dans des portails

- distincts.
- Une brique logicielle (embed) pourrait être proposée aux collectivités afin que l'Anah soit fournisseur de données et permette aux partenaires d'être fournisseurs de données
 - MPAL propose une mise en relation du demandeur avec toutes les parties prenantes possibles susceptibles de l'aider dans sa démarche et de compléter son projet, y compris les entreprises (devis, qualification selon le type de travaux...)
 - MPAL doit supprimer les champs jugés inutiles dans les formulaires en concertation avec l'Anah
-
- Dans une opération programmée (OPAH, PIG) l'opérateur a été désigné par un marché public. Si le logement du demandeur se trouve en secteur programmé, il doit être redirigé vers cet opérateur. Cela suppose d'intégrer les périmètres (communes ou liste d'immeuble) dans MPAL (nécessite l'existence d'un référentiel des opérations programmées)
 - Avant le prochain Open Lab (le 02-06-2016), les participants du premier Open Lab du 19-05-2016 : SOLIHA, Citémétrie et DDT 95, mettrons l'équipe projet en relation avec des demandeurs afin d'évaluer leurs besoins en termes de services et les intégrer aux ateliers. Les profils de demandeurs sont les PO HM, PO HM autonomie et les PO LHI.
 - L'équipe projet est disponible pour assister à des permanences d'accueil des demandeurs chez les opérateurs.

Dates des prochains Open Lab : 2 juin 2016, 16 juin 2016, 30 juin 2016